



Monseigneur mon Frere

Donneur de la presentes est M^r Perrin
 L'hermitte auquel j'ay parle de la charge va:
 cante d'Aditeur, que par ains^t fraoffrir
 son service pour obtenir lad. charge, par vo:
 de son moron et aduers. Cest un homme bien lot
 & de bon etat, Advocat de profession, adoue
 aux affaires, exerces et larges, on somme homme
 mesme & souple tel que fault a Monseigneur le Gor:
 monseigneur Frere, lequel vous pourrez domptement assai:
 ner quil on sera dignement et utilement servi. Son
 service et morot ne requiret pas que je m'apresne a
 vous le commander davantage. Vous le pour
 rez endre sur divers matieres auquel le sieur
 permet, vous le trouvez tel que vous serez bien
 aise d'avoir occasion de l'obliger & de defrir cette
 faveur

Monseigneur mon Frere a

L'homme d'Utrecht dont je vous
 avous escrit croit de la force
 qu'il honnorable charge pour
 le sieur Electeur de Brandebourg

Aug. 37.

Vostre trahumb
 & tres obseruant
 & servteffez
 D. Wilhem

Myntoor
Myntoor van Zuylichom
Riddr Radfor Dordtwaer
van den Hoochst

int Leger

